



FORMULAIRE DE SAISINE

Référent déontologue-intégrité scientifique-laïcité - Saisine confidentielle -

Une fois rempli, ce formulaire est envoyé à <u>referent-deontologue@upf.pf</u> et traité dans les meilleurs délais par le référent, en toute confidentialité, après avoir vérifié que votre demande relève bien de son champ de compétences. Un accusé de réception vous sera retourné. Vous pouvez également saisir le référent par courrier, à l'adresse suivante : BP 6570 – 98702 – FAAA – TAHITI, en faisant figurer sur l'enveloppe « Confidentiel - À l'attention du référent déontologue »

Identité de la personne à l'origine de la saisine
Prénom/NOM :
Statut au sein de l'établissement : BIATSS titulaire BIATSS contractuel·le droit public BIATSS
contractuel·le droit privé □ ANFA □ Enseignant-chercheur □ Autre enseignant □ Chercheur □ Étudiant·e
Formation / service / composante :
N° de téléphone :
Adresse courriel :
Nature de votre demande
La demande concerne une question en rapport avec le(s) sujet(s) suivant(s) (cocher une ou plusieurs
cases):
□ Cumul d'activités / création d'entreprise / reprise d'une activité dans le secteur privé
☐ Gestion d'instruments financiers
□ Intégrité scientifique / plagiat
□ Conflit d'intérêts
□ Laïcité
□ Obligation de secret / discrétion professionnels
□ Obligation de dignité / probité / intégrité
□ Obligation de déclaration d'intérêts ou de situation patrimoniale
□ Obligation d'obéissance hiérarchique
□ Obligation de neutralité / impartialité
Description de votre demande :

Veuillez s'il-vous-plaît joindre tout document utile à la présentation de la situation décrite.

Si votre demande est recevable, le référent procède à une instruction couverte par le secret professionnel. Durant cette instruction, toute correspondance doit être limitée à la seule matérialisation des faits. À l'issue de l'instruction, le référent rend un avis dans un délai raisonnable, qui vous sera notifié. Si le référent estime qu'il peut faire l'objet d'une publication, il sera publié, de manière anonyme, sur Docs'ENT. L'ensemble de la procédure se déroule par écrit et le référent est en mesure de consulter les services de l'administration de l'Université (en conservant l'anonymat de la demande), dans le but de rendre un avis éclairé, sauf refus exprès du demandeur lors de sa saisine.

Si votre demande ne peut être traitée par le référent, celui-ci vous en informera dans les meilleurs délais.

Les avis du référent déontologue sont consultatifs et ne lient pas les autorités administratives ou judiciaires. Ils ne peuvent faire l'objet d'un recours administratif ou contentieux.

Protection des données à caractère personnel

Les informations recueillies via ce formulaire restent strictement <u>confidentielles</u> et font l'objet d'un traitement informatique destiné à permettre au référent de traiter les demandes qui lui sont adressées et de rendre compte de son activité.

Les destinataires de ces données sont le référent déontologue et les professionnels qu'il estime devoir consulter, en toute confidentialité, pour traiter votre demande. Les données récoltées peuvent faire l'objet d'un transfert vers les autorités judiciaires compétentes. Si votre demande est recevable, les données et documents transmis sont détruits dans un délai de 3 ans après la saisine. Si votre demande n'est pas recevable, ils sont détruits après que le référent vous ait informé e de son irrecevabilité.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de l'université à l'adresse dpo@upf.pf.

Sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessous, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL <u>www.cnil.fr</u> .